Ville d'Etrépagny

Département de l'Eure
Arrondissement des Andelys

N° 2026-246

ARRÊTÉ

≈≈≈≈≈≈≈≈

AUTORISATION - EXTENSION PROVISOIRE – VENTE EXTERIEURE
- MAGASIN SUPER U -

NOUS, MAIRE DE LA VILLE D'ETREPAGNY,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 2212-2 et suivants ;

Vu la loi du 25 juin 1841 complétée par celle du 30 décembre 1906 relative aux ventes au déballage ;

Vu le décret no 62-1463 du 26 novembre 1962 modifié par décret no 89-690 du 22 septembre 1969 ;

Considérant la demande d'autorisation de vente au détail de marchandises neuves présentées par Monsieur QUILLET Christopher, Président du magasin SUPER U, sis 1 rue Turgot à Etrépagny en date du 29 octobre 2026,

Considérant que l'opération commerciale projetée tombe sous le coup des dispositions législatives et réglementaires susvisées ;

ARRETE

Article 1 : L'autorisation sollicitée par Monsieur QUILLET Christopher, Président du magasin SUPER U, sis 1 rue Turgot à Etrépagny, lui est accordée pour vendre au détail des marchandises neuves (sapins de noël) pendant la période du 27 novembre au 24 décembre 2026, sur une surface à l'extérieur du point de vente habituel (60 m²), dans la mesure où la sente publique reste libre à la circulation des piétons.

Article 2 : Le présent arrêté qui sera affiché à la mairie d'Etrépagny.

Article 3 : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'ETREPAGNY, Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers d'ETREPAGNY, Monsieur QUILLET Christopher, chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Etrépagny, le 6 novembre 2026

Le Maire,

Frédéric CAILLIET

Affichage le : 12/11/2026

MAIRIE D'ÉTRÉPAGNY 27 - Eure